



Direction des Affaires juridiques
&
des Archives

Arrêté électoral n°2021-11-19-07 du 19 novembre 2021
portant proclamation des résultats pour les élections du Conseil de l'UFR
Sciences humaines et arts

La Présidente de l'Université de Poitiers

- VU le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-2, L.713-1 à L.713-9, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que les articles D.719-1 à D. 719-47 ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU la circulaire du 9 octobre 2020 portant sur l'organisation des élections des membres des conseils d'administration et des conseils académiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du titre I^{er} du livre VII du code de l'éducation ;
- VU l'ordonnance n°2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;
- VU les délibérations et recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) relatives au vote électronique, en particulier la délibération CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet et son rectificatif ;
- VU l'arrêté en date du 18 novembre 2020 de la Rectrice de la Région académique nouvelle aquitaine, de l'académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, relatif à la composition de la Commission de contrôle des opérations électorales ;
- VU la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- VU la décision cadre relative aux élections par voie électronique du 25 juin 2021 ;
- VU l'arrêté n°DS 15-12-2020-12 en date du portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques, Monsieur Gilles MIRAMBEAU, Directeur général des services, Services centraux – Processus électoraux ;
- VU les Statuts de l'Université de Poitiers ;

- VU le Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- VU les Statuts de l'UFR SHA ;
- VU l'arrêté électoral n°2021-10-12-07 du 12 octobre 2021 ;
- VU l'arrêté n°2021-10-13-07 du 19 octobre 2021 modifiant l'arrêté électoral n°2021-10-12-07 du 12 octobre 2021 ;
- VU l'arrêté n°2021-10-29-07 portant sur la recevabilité des listes de candidatures ;
- VU le procès-verbal relatif aux résultats du scrutin du 18 novembre 2021 ;
- VU l'avis du Comité électoral consultatif en date du jeudi 18 novembre 2021 ;
- VU le guide relatif aux élections des membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

ARRÊTE

Article 1. Attribution des sièges

Conformément aux procès-verbaux de résultats, et à l'avis du Comité électoral consultatif, les sièges sont attribués comme suit :

Pour le Collège A :

- Six sièges pour la liste « Construire ensemble »
 - o Monsieur Jean-Louis YENGUE
 - o Madame Sandrine GIL
 - o Monsieur Jerome GREVY
 - o Madame Isabelle HIS
 - o Monsieur François BRIZAY
 - o Madame Marie FERRU

- Deux sièges pour la liste « Pour une UFR pluraliste, ouverte et inventive »
 - o Monsieur Arnaud FRANCOIS
 - o Madame Nadine DIEUDONNE-GLAD

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège B :

- Quatre sièges pour la liste « Pour une UFR pluraliste, ouverte et inventive »
 - o Monsieur Loïc MAZOU
 - o Madame Anne JOLLET
 - o Monsieur Benoit LEROUX
 - o Madame Camille HOCHEDÉZ

- Un siège pour la liste « Collégialité, Équité, Transparence pour l'UFR SHA »
 - o Madame Severine LEMAITRE

- Trois sièges pour la liste « Construire ensemble »
 - o Madame Pascale LARIGAUDERIE
 - o Monsieur François DUBASQUE
 - o Madame Armelle JACQUEMOT

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège BIATSS :

- Trois sièges pour la liste « UFR SHA BIATSS »

- Monsieur Sebastien AUBINEAU
 - Madame Marjolaine MAUROUX
 - Monsieur François LUMINEAU
- Deux sièges pour la liste « Pour le Collectif »
- Monsieur Matthieu LEE
 - Madame Isabelle SANTOIRE

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège Usager(ère)s :

- Onze sièges pour la liste « La parole aux étudiant·e·s »
- Monsieur Florian DUPERRE (Titulaire)
 - Madame Elona VANUCCI (Suppléante)
 - Madame Fanette QUADRIO (Titulaire)
 - Monsieur Maxence LÉBOUCHER (Suppléant)
 - Monsieur Anthony GAGNAIRE (Titulaire)
 - Madame Margot POMME (Suppléante)
 - Madame Maylis BOUDREAULT (Titulaire)
 - Monsieur Tom DELAMAIN (Suppléant)
 - Monsieur Damien DUPERRE (Titulaire)
 - Madame Mathilde PICHON (Suppléante)
 - Madame Manon FOUBERT (Titulaire)
 - Monsieur Leny CARDINEAU (Suppléant)
 - Monsieur Mathieu FLOCHON (Titulaire)
 - Madame Aurore FRELON (Suppléante)
 - Madame Zineb ZARKDEN (Titulaire)
 - Monsieur Alexandre SITAL-DAHONE (Suppléant)
 - Monsieur Alexis PEREZ (Titulaire)
 - Madame Mylène LACOSTE (Suppléante)
 - Madame Melika SICARD-JACQUES (Titulaire)
 - Monsieur Rayan BOUKHALED (Suppléant)
 - Monsieur Hugo BACLE (Titulaire)

Pour un mandat de deux ans.

Article 2. Proclamation

La Présidente de l'Université de Poitiers proclame élu(e)s les candidat(e)s de l'article 1^{er}.

Article 3. Publicité et exécution

Le Directeur de l'UFRR SHA et son Responsable administratif, ainsi que **le Directeur général des services** sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

P/le Président de l'université
et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques

Przemyslaw SOKOLSKI

À Poitiers, le vendredi 19 novembre 2021

La Présidente de l'Université de Poitiers

Virginie LAVAL

Annexe :

Procès-verbal de résultat du Collège A de l'UFR SHA

Procès-verbal de résultat du Collège B de l'UFR SHA

Procès-verbal de résultat du Collège BLATSS de l'UFR SHA

Procès-verbal de résultat du Collège usager(ère)s de l'UFR SHA

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 19 novembre 2021
--



Elections aux conseils de l'Université de Poitiers

Résultats de tous les votes

Président du bureau de vote

Secrétaire

Damien Salles *Amalia Veillon* *Elvire Diaz*

Francois Dubasque

Signé par Damien Salles

Signé par Amalia Veillon

Signé par Elvire Diaz

Signé par Francois Dubasque

✓ Signé et certifié par yousign

Lorine Guerpillon *Sonia Hays* *Anne Jollet* *Stéphanie Le Gal*

Signé par Lorine Guerpillon

Signé par Sonia Hays

Signé par Anne Jollet

Signé par Stéphanie Le Gal

✓ Signé et certifié par yousign

Florian Duperre *Alexandra Lafitte*

Signé par Florian Duperre

Signé par Alexandra Lafitte

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign



Lou Toa

Arnaud Rossignol *Sylvie Alayrangues*

Signé par Sandra Teixeira

Signé par Lou Toa

Signé par Arnaud Rossignol

Signé par Sylvie Alayrangues

✓ Signé et certifié par yousign

Marina Chatendeau *Laure Castelneau* *Benjamin Bigaud*

UFR Sciences humaines et arts - A - Tour unique

Instance : UFR Sciences humaines et arts

Collège : A

Nombre de sièges	8
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	41
Nombre de bulletins dans l'urne	39
Taux de participation	95,12 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	38
Nombre de bulletins blanc	1
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	4,75

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Construire ensemble	27	6
Pour une UFR pluraliste, ouverte et inventive	11	2

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
YENGUE Jean-Louis	Construire ensemble
GIL Sandrine	Construire ensemble
GREVY Jerome	Construire ensemble
HIS Isabelle	Construire ensemble
BRIZAY François	Construire ensemble
FERRU Marie	Construire ensemble
FRANCOIS Arnaud	Pour une UFR pluraliste, ouverte et inventive
DIEUDONNE-GLAD Nadine	Pour une UFR pluraliste, ouverte et inventive

UFR Sciences humaines et arts - B - Tour unique**Instance : UFR Sciences humaines et arts****Collège : B**

Nombre de sièges	8
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	107
Nombre de bulletins dans l'urne	87
Taux de participation	81,31 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	84
Nombre de bulletins blanc	3
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	10,50

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Pour une UFR pluraliste, ouverte et inventive	45	4
Collégialité, Equité, Transparence pour l'UFR SHA	10	1
Construire ensemble	29	3

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
MAZOU Loïc	Pour une UFR pluraliste, ouverte et inventive
JOLLET Anne	Pour une UFR pluraliste, ouverte et inventive
LEROUX Benoît	Pour une UFR pluraliste, ouverte et inventive
HOCHEDÉZ Camille	Pour une UFR pluraliste, ouverte et inventive
LEMAITRE Séverine	Collégialité, Equité, Transparence pour l'UFR SHA
LARIGAUDERIE Pascale	Construire ensemble
DUBASQUE François	Construire ensemble
JACQUEMOT Armelle	Construire ensemble

UFR Sciences humaines et arts - BIATSS - Tour unique**Instance : UFR Sciences humaines et arts****Collège : BIATSS**

Nombre de sièges	5
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	84
Nombre de bulletins dans l'urne	65
Taux de participation	77,38 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	51
Nombre de bulletins blanc	14
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	10,20

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
UFR SHA BIATSS	30	3
Pour le Collectif	21	2

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
AUBINEAU Sebastien	UFR SHA BIATSS
MAUROUX Marjolaine	UFR SHA BIATSS
LUMINEAU François	UFR SHA BIATSS
LEE Matthieu	Pour le Collectif
SANTOIRE Isabelle	Pour le Collectif

UFR Sciences humaines et arts - Usagers - Tour unique**Instance : UFR Sciences humaines et arts****Collège : Usagers**

Nombre de sièges	11
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	4642
Nombre de bulletins dans l'urne	390
Taux de participation	8,40 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	299
Nombre de bulletins blanc	91
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	27,18

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
La parole aux étudiant-e-s	299	11

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
DUPERRE Florian (titulaire)	La parole aux étudiant-e-s
QUADRIO Fanette (titulaire)	La parole aux étudiant-e-s
GAGNAIRE Anthony (titulaire)	La parole aux étudiant-e-s
BOUDREAUULT Maylis (titulaire)	La parole aux étudiant-e-s
DUPERRE Damien (titulaire)	La parole aux étudiant-e-s
FOUBERT Manon (titulaire)	La parole aux étudiant-e-s
FLOCHON Mathieu (titulaire)	La parole aux étudiant-e-s
ZARKDEN Zineb (titulaire)	La parole aux étudiant-e-s
PEREZ Alexis (titulaire)	La parole aux étudiant-e-s
SICARD-JACQUES Melika (titulaire)	La parole aux étudiant-e-s
BACLE Hugo (titulaire)	La parole aux étudiant-e-s
VANUCCI Elona (suppléante)	La parole aux étudiant-e-s
LEBOUCHER Maxence (suppléant)	La parole aux étudiant-e-s
POMME Margot (suppléante)	La parole aux étudiant-e-s

Candidat	Liste
DELAMAIN Tom (suppléant)	La parole aux étudiant·e·s
PICHON Mathilde (suppléante)	La parole aux étudiant·e·s
CARDINEAU Leny (suppléant)	La parole aux étudiant·e·s
FRELON Aurore (suppléante)	La parole aux étudiant·e·s
SITAL-DAHONE Alexandre (suppléant)	La parole aux étudiant·e·s
LACOSTE Mylène (suppléante)	La parole aux étudiant·e·s
BOUKHALED Rayan (suppléant)	La parole aux étudiant·e·s